

## EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 09 avril 2024

Délibérations du  
Comité Syndical

EPIDROPT

Délibération n° DE\_2024\_026

Date de la convocation : 25/03/2024

### Membres

en exercice :

17

*L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Salle des fêtes de Monteton - - 47120 - MONTETON, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.*

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

**Présents :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

**Présents non votants :**

**Représentés :**

**Excusés :** Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Jérôme BETAILLE (CD 24)

**Absents :** Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33), Laurent CAPELLE

**Secrétaire de séance :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

### **Objet : Demande de 3 D Endurance d'organiser une course équestre au lac du Lescourroux**

Par mail du 8 avril 2024, l'association 3 D Endurance, domicilié à Moustier demande l'autorisation d'utiliser le chemin de ronde du lac du Lescourroux, pour organiser une course d'endurance équestre le 14 juillet 2024 en matinée.

***Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :***

- D'accepter la demande d'autorisation de l'association 3D Endurance, pour organiser une course d'endurance équestre le 14 juillet 2024 de 8 h à 13 h, autour du lac du Lescourroux,
- De demander à l'organisateur de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour cet événement (respect de la réglementation en vigueur, déclarations, mesures sanitaires, attestation d'assurance ..... ) et de remettre les lieux en état après l'évènement.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 10 avril 2024  
et publié ou notifié  
le 10 avril 2024

Le secrétaire de séance,  
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,  
Stéphane FARESIN